



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 14
Procurations : 04

Séance du 30 novembre 2018

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Arny EYERMANN, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Pia JUNGER, Patrick LUTZ, Dominique MOCHEL, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH,

Membres absents excusés :

M. Michel URBAN	a donné procuration de vote à	Mme Justine HEITZ
Mme Vanessa KLEIN	«	M. Patrick LUTZ
Mme Pascale MEYER	«	M. Pierre GROSS
M. Philippe JUNGER	«	M. Yves OHLMANN

Membre absent non excusé :

M. Rolf RIEDINGER

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose Mme Corinne ROEHLLY, conseillère municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal valide la proposition *à l'unanimité*.

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 19 octobre 2018

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal de la séance du 19 octobre 2018.

Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté avec **15 VOIX POUR**
et 3 ABSTENTIONS.

3. Communications diverses

a. Pierre GROSS

29/10/18	Réunion Association Foncière CCBZ Projet de Territoire
02/11/18	Réunion CCAS
05/11/18	Bureau CCBZ
09 et 10/11/18	Séminaire CCBZ – Projet territoire 2030

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS ENTRE LE 19/10/2018 ET LE 30/11/2018

N° d'enregistrement	Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	Accordé le
PC 067 156 18 R0016	M. Paul HUSS 10 rue des Vignes 67170 GEUDERTHEIM	10 rue des Vignes (Section 3 / Parcelle 256, 258, 260, 262)	Agrandissement de la terrasse avec construction d'une piscine	26/11/2018

11/11/18	Commémoration du 11 Novembre
12/11/18	Maître PFISTER – Vente parcelle Mallo/Morais
13/11/18	Réunion aménagement foncier
14/11/18	Commission travaux CCBZ
16/11/18	Soirée des remises des prix des maisons fleuries
23/11/18	Rendez-vous Avocats (travaux chantier)
26/11/18	Conseil CCBZ
27/11/18	Réunion aménagement foncier
28/11/18	Rendez-vous Avocats (travaux chantier – Ami du pain)
30/10/18	Réunion piste cyclable Geudertheim/Hoerd
14/11/18	
27/11/18	
29/11/18	

b. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL

06/11/18	Commission communication
09/11/18	Conseil d'école élémentaire
11/11/18	Commémoration du 11 Novembre
15/11/18	Réunion municipalité
20/11/18	Conseil d'école maternelle
29/11/18	Réunion Municipalité

c. Béatrice TREIL

22/11/18	Conseil communautaire CCBZ
31/10/18	Réunion de chantier rue du Général de Gaulle
02/11/18	Réunion CCAS
03/11/18	Plantation bulbes et fleurs
05/11/18	Basse-Zorn à l'An vert – CCBZ
06/11/18	Bouleaux pour Christian MALLO
	Commission information
09 et 10/11/18	Séminaire CCBZ – Projet territoire 2030
11/11/18	Commémoration du 11 Novembre
13/11/18	Réunion aménagement foncier
15/11/18	Réunion municipalité
16/11/18	Soirée des remises des prix des maisons fleuries
24/11/18	Permanence Mairie

26/11/18 Réhabilitation sapins en palettes
Réunion filière bois
Conseil CCBZ
27/11/18 Réunion aménagement foncier
29/11/18 Réunion Municipalité
30/11/18 Conseil Municipal

d. Jean-Luc JOACHIM

03/11/18 Plantations automnales
05/11/18 Réunion Basse-Zorn à l'an vert
15 et 29/11/18 Réunion municipalité
16/11/18 Soirée des remises des prix des maisons fleuries
20 au 22/11/18 Congrès des Maires à Paris
26/11/18 Réunion d'information de l'association des Communes forestières d'Alsace

e. Yves OHLMANN

05/11/18 Mise en route et démonstration de la machine à laver le sol au Waldeck
08-09-10/11/18 Mise en place et organisation soirée Sosies
10/11/18 Permanence mairie
11/11/18 Commémoration du 11 Novembre
15/11/18 Réunion Municipalité
16/11/18 Soirée des remises des prix des maisons fleuries
21/11/18 RDV relatif à la location de la salle polyvalente
29/11/18 Réunion Municipalité

f. Marianne PETER

22/10/18 Réunion CCBZ
02/11/18 Réunion CCAS
15/11/18 Noces d'or des époux Jean-Paul et Michèle LERGENMULLER
Municipalité
16/11/18 Soirée des remises des prix des maisons fleuries
26/11/18 Conseil CCBZ
28/11/18 AG Solidarité Hoerd
29/11/18 Réunion municipalité

4. Droits de préemption urbain

M. le Maire soumet au Conseil Municipal conformément à la délibération du 6 janvier 2005 les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

Ordre	Vendeurs/demandeurs	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie	Acquéreurs
01	M. et Mme Ernest DIETRICH 28, Rue Leh 67610 LA WANTZENAU	Brumatherweg	45-340/114	23,65 ares	Sté Technique et Architecture 17, Bld de la Marne 67000 STRASBOURG
02	M. et Mme Albert HAMM 8, Rue des Cerisiers 67170 GEUDERTHEIM	8, Rue des Cerisiers	45-411/111	16,73 ares	Sté Technique et Architecture 17, Bld de la Marne 67000 STRASBOURG
03	Mme Catherine ANIA 9, Rue du Puits 67170 GEUDERTHEIM	Rue du Moulin (appartement)	05-42/8 05-32 05-57/24	22,80 ares	M. Jérôme GOLLA 5, Rue des Tulipes 67240 GRIES
04	M. Christophe DEL VECCHIO et	15, Rue des Vanneaux	41-694/155	4,77 ares	M. Nicolas MONTAGNON et Mme Laetitia STEBLER

	Mme Audrey JUNG 15, Rue des Vanneaux 67170 GEUDERTHEIM				43, Rue du Gazon 67000 STRASBOURG
05	M. Guillaume DUGUY et Mme Mélanie ZINCK 11, Rue du Puits 67170 GEUDERTHEIM	Rue du Moulin (appartement)	05-32/3 05-57/24 05-42/8	22,80 ares	M. Fabien SCHWARTZ 18, Rue de Normandie 57410 ROHRBACH les BITCHE et Mme Elodie MEYER 11, Rue aux Trois Alouettes 67500 HAGUENAU
06	Mme Marlise MUHL et consorts METZ 5, Rue Dietweg 67170 GEUDERTHEIM	6, Rue du Général Leclerc	43-386/2	5,39 ares	M. Cédric MASSMANN et Mme Magalie HAETTEL 5, Rue Victor Hugo 67800 BISCHHEIM
07	Mme Anita OHLMANN 3a, Rue de Bietlenheim 67170 GEUDERTHEIM	3a, Rue de Bietlenheim	04-116/73 04-118/74 04-155/74	7,55 ares	M. Anthony SPINDLER et Mme Aurélie EHRHARDT 3a, Rue de Bietlenheim 67170 GEUDERTHEIM
08	Mme Stéphanie KALIN 6 Kirchfeldstrasse ARTH (Suisse)	Rue du Moulin (appartement)	05-32 05-42 05-57	22,80 ares	M. Dylan PROVOST et Mme Gwennaëlle ARNOLD 3, Rue de Schirmeck 67300 SCHILTIGHEIM
09	M. Cédric HUCKEL 42, Rue du Carreau 92350 LE PLESSIS ROBINSON	22, Rue du Général de Gaulle (appartement)	12-193	4,85 ares	Mme Véronique PETTON 166, Route de Bischwiller 67300 SCHILTIGHEIM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

** de ne pas faire valoir son droit de préemption* pour les déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

5. Personnel communal :

contrat d'assurance des risques statutaires :- revalorisation tarifaire

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;

Vu le Décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

Vu la délibération en date du 30 octobre 2015 autorisant Monsieur le Maire à adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires ;

Le Maire expose :

- Considérant la nécessité pour la Commune de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant la protection sociale de ses agents (maladie, maternité, accident du travail, décès) ;
- Considérant que le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, en mutualisant les risques pour l'ensemble des collectivités et établissements publics adhérent, et ce dans le cadre de ses missions fixées par l'article 26 de la loi du 26 janvier 1984 ;

- Considérant l'adhésion de la Commune au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion;
- Considérant qu'à l'issue des trois premières années du contrat la sinistralité des collectivités adhérentes au contrat s'est dégradée et que pour préserver l'équilibre du contrat d'assurance statutaire l'assureur AXA porteur du risque a signifié au Centre de Gestion la nécessité d'une revalorisation des conditions tarifaires au 1^{er} janvier 2019 comme suit :

Agents immatriculés à la CNRACL

- Taux : 5,02 % Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

Agents non immatriculés à la CNRACL (Agents effectuant plus ou moins de 200h / trimestre)

- Taux : 1,40 % Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire
- ✓ Durée de l'avenant : 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019
- ✓ Les autres conditions du contrat restent inchangées

Le Conseil, après en avoir délibéré :

PREND ACTE de la dégradation financière du contrat et des propositions de revalorisations tarifaires pour la dernière année du contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à souscrire un avenant d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 auprès de l'assureur AXA et le courtier Yvelin selon les conditions suivantes :

Agents immatriculés à la CNRACL

- Taux : 5,02 % Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire

Agents non immatriculés à la CNRACL (Agents effectuant plus ou moins de 200h / trimestre)

- Taux : 1,40 % Franchise : 15 jours par arrêt en maladie ordinaire
- ✓ Durée de l'avenant : 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

PRECISE que ces conventions couvrent tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, Accident du travail, Maladie ordinaire, Longue maladie / Longue durée, Maternité, Disponibilité d'office pour maladie, Temps partiel thérapeutique, Maladie professionnelle
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Accident du travail, Maladie grave, Maternité, Maladie ordinaire, Maladie professionnelle.

ADOpte A L'UNANIMITE

6. Conseil Départemental : demande d'aide exceptionnelle au titre du fonds d'urgence

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal avoir sollicité le Conseil Départemental pour une aide exceptionnelle au titre du fonds d'urgence suite aux deux catastrophes naturelles qu'a subies la Commune, à savoir : les 10 mai et 12 juin 2018.

Le service instructeur du Conseil Départemental demande un état synthétique des factures payées et liées aux réparations par une décision du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal est également invité à préciser les autres aides attribuées.

M. le Maire soumet les factures suivantes aux membres du Conseil Municipal :

date de facture	Sociétés intervenantes	montant H.T.	montant TTC
31.05.2018	Vita Compost	400,00 €	440,00 €
01.08.2018	Schwarz horticulteur	10 246,40 €	11 271,04 €
31.07.2018	SARL Henches	1 555,00 €	1 866,00 €
31.08.2018	SARL Henches	942,00 €	1 130,40 €
	SOUS-TOTAL	13 143,40 €	14 707,44 €
	Travaux en régie	1 759,57 €	1 759,57 €
	TOTAL GENERAL	14 902,97 €	16 467,01 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e** :

* **d'approuver** l'ensemble des factures notées ci-dessus liées aux réparations de la voirie et des espaces verts suite aux coulées d'eaux boueuses des 10 mai et 12 juin 2018 **et sollicite** ainsi le Conseil Départemental pour une aide exceptionnelle au titre du fonds d'urgence

* **précise que** la Commune de Geudertheim n'a bénéficié d'aucune autre aide pour la gestion des aléas et la réparation des pertes générées par les coulées d'eaux boueuses des 10 mai et 12 juin 2018.

ADOpte A L'UNANIMITE

7. Enquête publique : demande d'autorisation environnementale présentée par la société Hager Electro SA - Installations classées pour la protection de l'environnement – avis à formuler

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une enquête publique est prescrite sur la demande d'autorisation présentée par la Société Hager Electro SA en vue d'obtenir auprès du Préfet du Bas-Rhin l'autorisation environnementale pour exploiter un entrepôt couvert, au sein de l'EcoParc Rhénan à Vendenheim (site de l'ancienne raffinerie réhabilité).

Il précise que la Société Hager Electro SA souhaite implanter une plateforme logistique dans la nouvelle zone d'activités.

L'enquête publique est ouverte du 12 au 28 novembre 2018 inclus. Conformément aux dispositions de l'article R.512-20 du code de l'environnement, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis dès l'ouverture de la phase d'enquête publique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

*** émet un avis favorable** à la demande d'autorisation présentée par la Société Hager Electro SA pour exploiter un entrepôt couvert, au sein de l'EcoParc Rhénan à Vendenheim.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 30 novembre 2018
Le Maire





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE GEUDERTHEIM
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 14
Procurations : 04

Séance du 30 novembre 2018

**Extrait du Procès-verbal des délibérations de la Commune de GEUDERTHEIM
sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire**

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, Jean-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Marianne PETER, Béatrice TREIL, Arny EYERMANN, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Pia JUNGER, Patrick LUTZ, Dominique MOCHEL, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH,

Membres absents excusés :

M. Michel URBAN	a donné procuration de vote à	Mme Justine HEITZ
Mme Vanessa KLEIN	«	M. Patrick LUTZ
Mme Pascale MEYER	«	M. Pierre GROSS
M. Philippe JUNGER	«	M. Yves OHLMANN

Membre absent non excusé :

M. Rolf RIEDINGER

Divers

Parc informatique

M. Arny EYERMANN explique la démarche de remplacement du parc informatique au sein de la mairie pour un coût d'investissement de 32 000 € TTC en lieu et place d'un contrat de location pour 9 000 €/an.

M. le Maire remercie chaleureusement M. Arny EYERMANN pour son implication allant de l'étude du projet, passant par la mise en concurrence, à l'installation du nouveau matériel.

Copieurs-scanneurs

La démarche fait suite à une réflexion menée pour réaménager le poste de travail d'un agent à mobilité réduite, par l'installation d'un copieur/scanneur plus accessible. Cette démarche a abouti au remplacement du parc de copieurs : 3 en contrat de location et 1 en acquisition (maison de la culture).

Travaux Fibre Optique

Les travaux de piquetage vers Bietlenheim sont réalisés par l'entreprise SOGECA

Travaux de voirie Rue du Général de Gaulle

M. le Maire informe que la pose de l'enrobé rue du Général de Gaulle – dernier tronçon - a eu lieu le 21.11.2018, que la mise en souterrain du câblage France Telecom est en cours et que les travaux de plantation sont prévues à compter du mercredi 5 décembre 2018.

Pour extrait conforme,
Geudertheim, le 30 novembre 2018
Le Maire

